

Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mardi le 19 novembre 2013, à 19 h 30, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Godbout, et à laquelle sont présents:

Messieurs les conseillers Claude Laroche et Vital Carrier
Mesdames les conseillères Karen Godbout, Ginette Charrette,
Diana Bruneau et Valérie Rancourt

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et madame Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2013-11-226 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Bruneau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Période de question

M. Florian Lapierre veut savoir pourquoi l'inspecteur municipal n'assiste pas aux séances du Conseil pour faire rapport de ses activités.

Monsieur le maire répond que l'inspecteur fait rapport de ses activités une fois par semaine lors d'une rencontre qu'ils ont tous les deux.

M. Réal Rancourt mentionne que les rangs sont en piètre état.

Monsieur le maire répond que nous sommes au courant de la situation cependant avec les températures des semaines passées nous sommes limité dans l'entretien.

M. Marcel Labbé veut savoir pourquoi la niveleuse commence la partie Ouest du rang 4 et ne fait pas la partie Est en même temps.

Monsieur le maire répond que la niveleuse passe une fois par semaine dans les rangs Ouest parce que ceux-ci sont beaucoup plus achalandés, tandis que les rangs Est sont fait une fois aux deux semaines.

2013-11-227 Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2013

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit adopté tel que rédigé.

2013-11-228 Demande de madame Francine Lemoine

En mai 2012, M^{me} Francine Lemoine désirant vendre sa propriété située sur la rue Mgr Lévesque à Poularies, a fait effectuer un certificat de localisation. L'arpenteur constate dans le certificat de localisation qu'une erreur s'est produite lors du cadastre original.

Par la suite M^{me} Lemoine a appris, soit par sa notaire ou par l'arpenteur, qu'elle devait faire corriger son cadastre et celui de son voisin qui ont été inversés, sinon elle ne pourra pas vendre. Donc pour ce faire elle a payé une facture de 1002,31 \$, elle demande à la Municipalité un remboursement car l'erreur s'est fait produite lorsque la Municipalité a fait cadastrer ses terrains pour les vendre.

Les élus mentionnent que dans le passé des erreurs ont eues lieux et que les citoyens concernés ont payés eux-mêmes les frais.

Aussi, les élus s'interrogent à savoir pourquoi au moment de son achat M^{me} Lemoine a été capable de faire la transaction mais lors de la vente le cadastre devait être corrigé.

Pour ne pas créer de précédent, il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité de refuser la demande de remboursement de M^{me} Francine Lemoine.

2013-11-229 Bottin

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour le bottin téléphonique de Poularies. La dépense est estimée à environ 1 300 \$. Cette dépense sera effectuée en 2014, donc cette somme sera à prévoir au prochain budget.

Il est également résolu de demander une commandite au ministre M. François Gendron.

2013-11-230 Remboursement des inscriptions 2013-2014 à l'association du hockey mineur de La Sarre

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 40 \$ par enfant à l'Association du hockey mineur de La Sarre pour les 9 enfants de Poularies inscrits, pour un total de 360 \$.

2013-11-231 Demande de commandite pour la fête de Noël pour le Comité des Loisirs

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'allouer la somme de 1 000 \$ au Comité des Loisirs, pour l'organisation d'une fête de Noël pour les enfants.

2013-11-232 Demande d'un lecteur CD pour ViActive

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout d'autoriser l'achat d'un lecteur CD pour ViActive, la dépense est estimée à environ 50 \$ taxes exclues.

2013-11-233 Demande d'autorisation de passage du Boréal super 8

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité du « Boréal super 8 » et leurs confrères cyclistes à circuler sur la voie public dans les limites de la Municipalité de Poularies lors d'une activité cyclo-sportive qui aura lieu le 4 juin 2014 dans le but d'amasser des dons pour la Fondation Docteur Jacques-Paradis.

2013-11-234 Offre de services professionnels pour les égouts

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Stavibel pour l'étude alternative de traitement et l'aide technique au sujet des subventions, le prix fixé pour cette dépense est de 13 438 \$ excluant les taxes.

Il est également proposé de refuser l'offre de services de Dessau qui s'élève à 2 500 \$.

2013-11-235 Remboursement Club de patinage artistique de Macamic

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 20 \$ par enfant au Club de patinage artistique de Macamic pour les 12 enfants de Poularies inscrits, pour un total de 240 \$.

2013-11-236 Octroi d'un contrat pour le déneigement du réseau routier

Suite à une demande de soumission pour le déneigement du réseau routier municipal, une seule soumission a été reçue à la municipalité de Poularies.

En conséquence, il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que le contrat pour le déneigement du réseau routier soit accordé à Bélanger

& Fille pour la période du 20 novembre 2013 au 1^{er} mai 2014 inclusivement. Le montant accordé pour le déneigement est 1 481.25 \$ du kilomètre, les taxes TPS et TVQ sont en sus.

Le présent contrat inclus également le sablage du réseau routier par l'entrepreneur lorsque nécessaire. La municipalité fournit le sable, le chargement se fera par l'employé municipal selon son horaire de travail régulier, en dehors des heures régulières le chargement se fera par l'entrepreneur avec les équipements de la municipalité. La réserve de sable sera entreposée dans la cour du garage municipal situé au 708, avenue Baril Ouest à Poularies et le chargement sera effectué à cet endroit.

Le tarif comprend la surcharge de carburant à moins que le prix du carburant s'élève à plus de 1.41 \$ du litre.

Ce contrat ne comprend pas le nivelage du réseau routier. Lorsque nécessaire les travaux de nivelage sont entièrement à la charge de la municipalité.

La Municipalité de Poularies fournit également à l'entrepreneur un emplacement au garage municipal pour entreposer le camion durant la période de déneigement. Aucun frais ne sera chargé à l'entrepreneur pour ce service.

Il est également proposé et résolu que le maire, M. Pierre Godbout et la secrétaire-trésorière/directrice générale M^{me} Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2013-11-237 Lumières pour niveleuse

L'inspecteur municipal a demandé un prix à Machineries Horticoles d'Abitibi inc. pour l'ajout de lumières sur la niveleuse, cette dépense est estimée à 2 266.89 \$ taxes incluses.

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité de refuser cette dépense.

Monsieur le maire demande au conseiller Vital Carrier d'évaluer l'état de la situation et nous revenir avec des prix.

Période de questions

M^{me} Gilbert Carrier demande si les travaux des égouts seront cet été et s'ils vont se rendre jusqu'à son domicile.

M^{me} Madeleine Rancourt demande elle aussi si les égouts vont se rendre jusqu'à son domicile.

Monsieur le maire répond que les plans sont encore en étude.

M. Gilles Mélançon demande si le nombre de station de pompage est réduit quel impact cela aura.

Monsieur le maire répond que le nombre de station de pompage n'est pas encore déterminé car cela dépendra de la sorte d'usine et de sa localisation.

2013-11-238 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Maire_____

Sec.-très./dir. gén._____